



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MARNE

Sous-préfecture de Reims
Bureau de la Circulation
Affaire suivie par M. Maily
03 26 86 71 20
jocelyn.maily@marne.gouv.fr

Reims, le **10 JUIL. 2013**

Le Sous-Préfet de Reims

à

Mesdames et Messieurs les Maires de l'arrondissement

Objet : restructuration de la Sous-Préfecture
Réf. : ma note du 13 septembre

Pour permettre le déménagement de ses services et de ses réseaux d'applications informatique dans les locaux neufs construits dans l'ex-jardin, **la sous-préfecture n'accueillera pas de public du lundi 15 au mardi 23 juillet.**

La sous-préfecture sera réouverte au public **à compter du mercredi 24 juillet.** Toutefois, pour rendre compatible la poursuite des travaux de restructuration avec l'activité des services, **les horaires d'ouverture seront les suivants :**

du lundi au jeudi de 12h30 à 16h30
le vendredi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h15

Je vous précise que l'entrée du public aura alors été déplacée et s'effectuera, à compter du 24 juillet, par la **rue du Cloître.**

Je vous prie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance des habitants de votre commune et de les inviter, avant toute démarche :

à consulter le site : www/marne.gouv.fr
ou à écrire à la sous-préfecture : sp-reims@marne.gouv.fr

Enfin, il convient de rappeler que la demande d'immatriculation d'un véhicule peut être faite par correspondance. Il suffit de télécharger le formulaire adapté sur le site de la sous-préfecture et de l'adresser, complété et accompagné des pièces justificatives, à :

Sous-Préfecture
Certificats d'immatriculation
Place royale - 51100 REIMS

Je vous remercie de votre concours et reste à votre disposition ainsi que mes services, pour vous apporter toute information complémentaire.


Michel BERNARD